

## ACCES\_Info pratiques\_épreuves orales

 <h3>L'adresse</h3> <p>Elle sera renseignée sur l'espace des candidats et sur les convocations, au plus tard, 15 jours avant les 1ères épreuves.</p>	 <h3>A présenter à l'arrivée</h3> <p>Convocation imprimée + Pièce d'identité <b>VALIDE</b></p>
 <h3>Horaires de passage (prépa / épreuve)</h3> <p>Ils sont indiqués sur la convocation. Des ajustements pourront être envisagés, sur demande (jurys ou personnel CNCJ).</p> <p><b>Si retard</b>, le candidat se présente au bureau CNCJ : Un nouvel horaire sera donné selon disponibilités.</p>  <h3>Contrôle du temps</h3> <p>Le centre ne dispose pas d'horloge. <b>Recommandé</b> : port d'une montre <u>non connectée</u>.</p>	 <h3>Consignes du centre</h3> <p><b>J-1</b> : le/la candidat(e) lit le règlement intérieur accessible sur INCJ.FR pour prendre <b>connaissance d'éventuelle réactualisation</b></p> <p>Le centre ne fait ni vestiaire, ni bagagerie. Les candidats prendront le strict nécessaire.</p>  <p><b>Zone d'attente</b> : Emplacement réservé aux candidats <b>prochain passage (prépa / épreuve) &lt; 10 mn</b></p> <p> <b>SILENCE ABSOLU</b> en zone d'attente.</p>
 <h3>Aménagements Tiers temps</h3> <p>Le candidat bénéficiant d'un tiers temps devra s'identifier à son arrivée. Sa convocation en fait mention. Il dispose d'un tiers de temps supplémentaire pour chaque préparation.</p>	
<h3>Info Codes</h3> <p>Les documents ou codes ne sont pas autorisés (Ils ne présentent pas d'intérêt pour les épreuves d'admission). <b>Rappel</b> : pas de préparation pour l'épreuve juridique</p>	
 <h3>Séance publique</h3> <p><b>Séance publique</b> : Conformément à l'article 8 de <u>l'Arrêté du 13 décembre 2019</u> , les épreuves d'admission orales d'admission se déroulent en séance publique. Tout visiteur se conformera au protocole d'accès accessible sur le site INCJ.FR. <b>Le visiteur ne parlera ni aux candidats, ni aux jurys à l'intérieur du centre d'examen ; Il respectera les candidats, les autres visiteurs et le personnel du centre.</b></p>	
 <h3>Respect des candidats &amp; jurys</h3> <p>Les candidats sont tenus de respecter un <b>silence ABSOLU</b> en sortie d'épreuve, couloir et zone d'attente.</p>  <p>Tout appareil connecté sera éteint et rangé dans l'enceinte du centre</p>	 <h3>Consignes sanitaires</h3> <p><b>Un candidat présentant une toux</b> pourra être invité à porter son masque durant l'épreuve.</p>

## ACCES – Déroulé des épreuves orales

 <p><b>1) Arrivée du candidat</b></p> <p>Arrivée recommandée <u>devant le centre</u> : 30 min avant l'heure de convocation.</p> <p>Accès au centre : 5 min avant l'heure de convocation.</p> <p><b>Les candidats présentent convocation et pièce d'identité.</b></p> <p></p> <p><b>Le/la candidat(e) se rend à l'accueil CNCJ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente sa convocation + pièce d'identité</li> <li>- Récupère un badge (à porter durant sa présence en centre)</li> <li>- Prend connaissance des informations CNCJ</li> <li>- S'installe en zone d'attente si prochain passage (prépa /épreuve) &lt; 10 mn</li> </ul>	 <p><b>2) Passage en salle de préparation</b></p> <p>Les candidats sont appelés pour passer en préparation.</p> <p>Une fois en salle, les candidats tirent un sujet et débutent leur préparation.</p> <p>Pour l'épreuve d'anglais, les sujets seront distribués face cachée</p> <p><b>Matériels mis à disposition sur table :</b></p> <p>Feuilles de brouillon</p>
 <p><b>3) Passage en épreuve</b></p> <p>Les candidats sont accompagnés devant leur salle d'épreuve ; <b>Ils gardent un silence ABSOLU.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attendent d'être invités à rentrer en salle.</li> <li>- Remettent le sujet tiré au jury (<b>Les sujets ne sortent en aucun cas du centre</b>).</li> </ul> <p>Ils ne disposeront d'aucun code, seulement leur brouillon.</p>	 <p><b>4) Sortie d'épreuve</b></p> <p>Si prochain passage <b>&lt; 10 min</b> : Accès à la zone d'attente</p> <p>Si prochain passage <b>&gt; 10 min</b> : Sortir du centre</p>